

Carrières féminines : la modiste

Autor(en): **A.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **14 (1926)**

Heft 230

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

compte si cette proportion est forte ou faible. Voici qui les fixera : cette proportion correspond à 1 café pour 52 hommes adultes ; ou encore à un café pour 37 ménages ; ou encore à deux tenanciers de cafés approximativement pour un instituteur ou une institutrice primaire. Le chiffre établi pour toute la Suisse est d'ailleurs largement dépassé dans certains cantons : dans le Tessin, par exemple, on compte 1 café pour 65 habitants ; à Schwyz 1 café pour 84 habitants ; dans le Valais, 1 pour 124 ; à Genève 1 pour 160. Vaud, Neuchâtel, Berne sont de l'autre côté de la moyenne avec 1 café pour 212, pour 233, et pour 250 habitants seulement, et Bâle-Ville vient en queue de la liste avec 1 café pour 364 habitants — ce qui nous paraît amplement suffisant. Il serait bien intéressant de déterminer les causes de ces proportions si différentes suivant les cantons ?

Avec 1 café pour 165 habitants, la Suisse occupe le 2^{me} rang de toute une série de pays étudiés à ce point de vue. En effet, seule la France peut en offrir davantage : 1 café pour 104 habitants en moyenne. L'Auriche en 1920 n'en avait que 1 pour 290 habitants, la Grande-Bretagne en 1923 que 1 pour 471 habitants, le Danemark en 1920 que 1 pour 660 habitants, et la Suède en 1922 que 1 pour 2276 habitants ! Voilà de quoi flatter notre orgueil national.

Ces statistiques étrangères d'ailleurs accusent toutes une diminution du chiffre des cafés pendant les 30 dernières années : l'Angleterre, par exemple, en a abaissé le chiffre d'un cinquième depuis 1897, et le Danemark de près de la moitié. Chez nous, la diminution est trop légère, puisqu'elle n'a passé que de 144 habitants pour 1 café en 1897 à 165 en 1924.

Enfin, il est intéressant aussi de se rendre compte, pour les cantons sur lesquels l'Office fédéral de statistique a publié des chiffres, du nombre des cafés sans alcool. Zurich en déclare 97, Berne 251, Bâle-Ville 26, etc. Au total, pour les 8 cantons mentionnés dans la statistique, 820, chiffre qui représente, comparé à la population globale de ces cantons, la proportion de 1 café sans alcool pour 3385 habitants. Il y a là ample matière à réflexion.

J. GUEYBAUD.

Carrières féminines

LA MODISTE.

Activité. L'activité professionnelle de la modiste consiste essentiellement à apprêter, à former et à garnir des chapeaux de dames et d'enfants. Suivant la mode, c'est la forme ou la garniture qui a le plus d'importance. Actuellement, comme c'est la forme qui prédomine, la modiste doit surtout confectionner des chapeaux en tulle, en dentelle, recouvrir de soie ou de velours des formes de sparterie ou de linon, mouler des feutres sur des formes de bois, et coudre des chapeaux de paille sur forme. Il faut d'ailleurs distinguer entre le travail d'une simple apprêteuse (travail auxiliaire, pose des coiffes) et celui de la garnisseuse, qui est chargée d'ornez les chapeaux déjà formés et apprêtés.

A ce travail essentiel viennent se joindre des occupations auxiliaires : rafraîchir des plumes et des rubans, confectionner des articles de mode tels que des motifs en perles, des cocardes, des broderies, etc. Enfin, dans les commerces de moyenne importance, l'ouvrière modiste travaille en même temps comme vendeuse.

Aptitudes requises. Toute jeune fille qui désire devenir modiste doit faire preuve de bonne heure de goût pour ce métier. Elle doit avant tout être richement douée d'esprit et de fantaisie et d'imagination créatrice. Du goût, le sens averti des couleurs et de la forme, celui des proportions, du talent pour le dessin, de l'adresse et de l'habileté manuelle sont indispensables. La modiste doit posséder en outre les qualités requises pour les relations avec la clientèle : extérieur agréable, tact, bonnes manières, patience. Certaines infirmités physiques n'excluent pas forcément de cette profession ; par

contre, des jeunes filles gauches, nerveuses, d'esprit lent, feront bien de chercher leur voie ailleurs.

Apprentissage. L'apprentissage de cette profession ne peut guère s'effectuer que dans des villes et des centres un peu importants. A la campagne, les possibilités d'un bon apprentissage sont très restreintes. La demande d'apprenties est assez forte, soit dans les grands, soit dans les petits ateliers. Il existe deux écoles dont la fréquentation équivaut à un apprentissage : les classes de modistes à l'Ecole d'ouvrages à l'aiguille (*Frauenarbeitschule*) de Saint-Gall, et l'Ecole de modes de l'Ecole secondaire de la ville de Fribourg. Dans les villes, les apprenties trouvent rarement pension chez leur patronne. A la campagne, cette possibilité se rencontre plus fréquemment. Le prix d'apprentissage — ou de pension — diffère beaucoup d'une région à l'autre : il varie de 250 à 600 francs.

L'apprentissage dure généralement 2 ans, soit chez les modistes, soit dans les écoles spéciales. Le plus souvent, un petit salaire est payé aux apprenties, généralement à partir de la seconde année. Selon l'importance du commerce ou selon l'endroit, il peut s'élever de 10 à 40 francs par mois.

L'apprentie commence par s'initier à divers travaux auxiliaires, comme par exemple la pose des coiffes. Plus tard, elle passe à la confection des formes, à la garniture, et apprend à coudre les pailles. Son apprentissage fini, une modiste doit consacrer 2 à 3 ans à se perfectionner dans son métier. A cet effet, un séjour en France ou en Italie est très recommandé. Suivant ses aptitudes particulières, elle peut ensuite se spécialiser, soit dans l'apprêt, soit dans la garniture. Les garnisseuses, celles de la Suisse alémanique particulièrement, feront bien de se perfectionner par un stage en Suisse romande ou à Paris.

Débouchés. La modiste ayant terminé son apprentissage peut trouver à se placer dans un atelier de moyenne ou de première importance, mais presque exclusivement en ville. La demande de premières ouvrières est forte. Celles-ci peuvent généralement compter sur des places à l'année, tandis que les ouvrières de force moyenne sont congédiées pendant la morte-saison. Les grandes maisons ou les maisons vendant aussi des articles de deuil offrent davantage la possibilité de places à l'année. Dans les grandes maisons de modes, une ouvrière très qualifiée peut acquérir une situation assez indépendante, comme première ou directrice d'atelier, par exemple, mais, pour remplir ces emplois, la connaissance des langues étrangères est indispensable. Dans les grands magasins, les modistes ont la ressource, pendant la morte-saison, d'être employées comme vendeuses dans d'autres rayons.

En dehors de leur activité professionnelle proprement dite, des modistes peuvent encore trouver de l'occupation comme vendeuses dans des maisons d'articles de mode, dans la confection de chapeaux de paille, de vêtements de poupées, ou d'abat-jour, ou enfin peuvent s'orienter vers les travaux de pelletterie.

Pour s'établir à son propre compte, une modiste doit posséder de solides qualités commerciales, un certain capital et, avant tout, une formation professionnelle approfondie, particulièrement en ce qui concerne la connaissance des marchandises, en vue des achats. La situation d'une modiste établie à son compte et bien douée est, au point de vue commercial, généralement bonne.

Conditions de salaire. Les modistes sortant d'apprentissage gagnent, selon le commerce et la ville, de 60 à 150 francs par mois ; de gain d'une seconde ouvrière est de 180 à 200 francs ; celui d'une première, de 250 à 400 francs, parfois davantage. Les apprêteuses gagnent de 200 à 300 francs par mois.

Durée du travail. La durée normale du travail est de 8 heures par jour. Dans les petits ateliers, elle est de 9 heures et plus.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal* 11. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.

Pendant la saison, il faut compter avec de nombreuses heures supplémentaires.

Maladies professionnelles. Il n'existe pas de maladies professionnelles proprement dites. Par contre, de la nervosité se manifeste fréquemment. Une santé bien équilibrée est donc nécessaire.

Organisations professionnelles. Pour les patrons : Association des Détaillants de la mode; Union féminine suisse des Arts et Métiers (*Schweizerischer Frauengewerbeverband*). Pour les ouvrières: (Association suisse des ouvriers du vêtement et du cuir).

Organes professionnels. « La Modiste », « Das Frauengewerbe ». **Observations générales.** La profession de modiste est le type de la profession saisonnière. Les bonnes ouvrières et les directrices trouveront toujours de bonnes places à l'année; mais la plus grande partie des modistes n'ont pas d'occupation régulière et souffrent chaque année de chômage plus ou moins prolongé. C'est pourquoi cette profession ne peut guère être recommandée aux jeunes filles qui seront un jour obligées de se suffire entièrement à elles-mêmes, à moins qu'elles ne soient en mesure d'exercer les occupations accessoires mentionnées plus haut (confection d'abat-jour, d'articles de mode, etc.).

Les possibilités de places à l'année dépendent beaucoup des capacités professionnelles de la modiste, ainsi que de son habileté à la confection de chapeaux de paille. Le nombre d'ouvrières de force moyenne est toujours assez élevé, tandis que les ouvrières suisses de première force font défaut. Les places de premières sont aujourd'hui encore occupées surtout par des étrangères, spécialement par des Parisiennes.

A. M.

(Office central suisse pour les Professions féminines.)

Notre Bibliothèque

EMILIA CUCHET-ALBARET: *Heureux qui voit les dieux*. Poèmes. Librairie Payot et Cie, 1925 (tous droits réservés). Prix: 3 fr. 50.

Pour qui sait la goûter, combien la poésie est aimable et douce chose! Par poésie, je n'entends pas seulement l'art de faire des vers, ce qui peut être parfois prosaïque, mais cet élément subtil et impalpable qui revêt de charme et de dignité, aussi bien la vie quotidienne, les objets familiers, les horizons prochains, que les plus grandioses manifestations de l'art et de la nature.

Heureux les poètes! Rien ne leur paraît insipide. Tout a pour eux une signification profonde. Ils perçoivent l'harmonie intime de la Création. C'est, d'après l'auteur... ce qui s'appelle voir les dieux...

M^{me} Cuchet-Albaret, elle l'a prouvé plus d'une fois, est un poète, dans le sens intégral du terme, c'est-à-dire qu'elle a le don de sentir et d'exprimer. Son dernier volume, plus simple, moins tourmenté que le *Collier d'Etoiles*, a des pages délicieuses, ailées, touchantes. La nature surtout a le don de l'émouvoir: que de fines et gracieuses esquisses de son pays, de son lieu natal, n'a-t-elle pas tracées! Elle chante aussi les douceurs du foyer, la beauté des jours et des soirs, les mystères de la poésie et du rythme. C'est un Art poétique en petit. Tout cela est souriant, calme, et grave cependant. On y sent une âme d'artiste. Ecoutez plutôt:

... Saisir autour de soi la sève des feuillages,
La beauté de la chair, l'élan des vents sauvages,
Le feu vivant, le goût du pain qui sort du four,
Récolter les pollens qui flottent dans les jours,
La limpide saveur de l'eau puisée au fleuve,
Dérober l'émotion d'un cœur où bat l'amour...

(p. 118.)

Si le style de l'auteur est clair et correct, il est cependant à l'occasion un peu terne, et certaines expressions prosaïques ne sont pas toujours à la hauteur de la pensée, qui ne l'est jamais. Nous

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40 || BALE, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. || ZURICH, Sihlstrasse, 3.
NEUCHÂTEAU, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE, — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, rue Dr Alfred-Vincent, 10.

eussions aussi souhaité que l'auteur s'élevât parfois à une conception plus large et plus objective de la poésie, et qu'on perçût dans son œuvre l'écho des détresses de l'humanité.

Mais pourquoi demander à un violon les sons d'un orgue de cathédrale?

Tel qu'il est, ce livre est charmant et fait honneur à la littérature de notre petit pays.

H. NAVILLE.

CORRESPONDANCE

Ligue nationale contre le danger de l'eau-de-vie

Dans mon compte rendu de l'Assemblée de cette Ligue paru dans le numéro du 19 février du *Mouvement Féministe*, j'ai fait une erreur regrettable que je m'empresse de rectifier:

Le sous-secrétaire pour la Suisse romande est bien M. Maurice Veillard, à Lausanne, mais le numéro du compte de chèques est VIII. 10.933 Zurich.

Le numéro que j'avais indiqué appartient au Secrétariat anti-alcoolique et à son département de l'Initiative contre l'eau-de-vie. J'ai prévenu ce Secrétariat pour que les chèques qui porteraient l'adresse de Saint-François et qui seraient la réponse à mon article soient virés à leur destination véritable.

Pour les imprimés documentaires français, les conférenciers, les clichés, cartes postales, etc., il faut s'adresser à M. Veillard, à Lausanne.

A. DE MONTET.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — L'Assemblée d'hiver a réuni un nombreux public, attiré sans doute par l'exposé illustré de projections lumineuses de M^{lle} Ginsberg sur l'œuvre de la S.d.N., et qui n'a certainement pas été déçu, car M^{lle} Ginsberg a su, en un temps très restreint, analyser de façon magistrale, précise et documentée autant que claire et vivante, le fonctionnement et l'activité de la grande institution internationale. La séance avait débuté par différentes communications, relatives notamment à la lutte entreprise contre l'eau-de-vie, et par le compte-rendu financier de l'exercice écoulé — qui relate, hélas! une situation fort peu brillante, les recettes n'équilibrant pas du tout, malgré des dons spéciaux, le total des dépenses, si strictement mesurées que soient ces garnières! Aussi différentes mesures ont-elles été décidées pour comprimer encore tous les frais, et, d'autre part, le Comité organise pour le mois de mars un cours médical et scientifique de trois séances du Dr Henri Oltramare, au profit de la caisse de l'Union. — Les thés mensuels sont toujours très fréquentés, grâce à l'attrait qu'y apportent, dans de charmantes causeries sur la situation et le travail des femmes de leur pays, différents fonctionnaires de la S.d.N.; après les femmes anglaises et norvégiennes, pour lesquelles l'exercice du droit de vote est chose naturelle et courante, on a parlé des femmes yougoslaves, dont la situation est alors différente, et en mai — le thé d'avril sera supprimé en raison des fêtes de Pâques — on reviendra aux pays féministes avec la Hollande. — Le Comité, de son côté, s'est préoccupé de différents problèmes importants d'organisation intérieure; puis de la collaboration féminine à la propagande pour la S.d.N.; de l'enseignement ménager obligatoire, au sujet duquel M^{me} Leuch lui a apporté des précisions très intéressantes; de la question toujours à l'étude du travail à domicile; des vacances aux mères de famille; de l'Exposition suisse du travail féminin, etc., etc. X.

Institut J.-J. Rousseau

(subventionné par l'Etat)

Ouvert aux personnes des deux sexes âgées au moins de 18 ans qui se destinent aux carrières éducatives. Psychologie appliquée, pédagogie. Stage à la Maison des Petits. Orientation professionnelle. Protection de l'enfance. Enfants anormaux.

Semestre d'hiver: 22 Octobre — 14 Mars

Semestre d'été: 14 avril — 15 Juillet

4, RUE CHARLES BONNET -- GENÈVE

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Mercredi 10, 17 et 24 mars, à 17 h.:

Physiologie de la femme

Trois causeries médicales au profit de la caisse de l'Union par le Dr. HENRI OLTRAMARE.

Une séance: 1 fr.; les trois séances: 2 fr. 50
(Droit des pauvres en plus)